

**DECISION N° 106-2024**

**Portant validation de devis de EURL RT ARROSAGE pour l'installation d'une pompe fontaine place sainte croix**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis de la société EURL RT ARROSAGE pour l'installation d'une pompe pour la fontaine sainte croix ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider le devis n°D24/00091 de la société EURL RT ARROSAGE d'un montant total de 2715 euros HTT.